

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

# La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
Agence Régionale de Santé  
Centre-Val de Loire

N°16 - 9 février 2024

---

## À la une

### **“Il faut déstigmatiser la pathologie psychiatrique”**

Marie-Pascale Laurent, psychologue clinicienne, formatrice de Premiers Secours en Santé Mentale



*Marie-Pascale Laurent est intervenante de l'association Spirée (Vies 37), psychologue clinicienne, intervenante pour la PréPostVention de la Crise Suicidaire et pour les Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM).*

## **Pourquoi être devenue formatrice de premiers secours en santé mentale ?**

Il faut déstigmatiser la pathologie psychiatrique, qu'on arrête de définir la personne selon sa pathologie. Les patients ne sont pas seulement alcooliques, dépressifs, schizophrènes... Nous devons arrêter de les définir selon leurs troubles, pour qu'ils puissent commencer à se libérer un peu. C'est comme le cancer, au début on ne prononçait pas le mot même si tout le monde savait. Personne n'osait en parler, et ça angoissait davantage la personne. Depuis qu'on en parle librement, ça aide énormément. Si les secouristes en santé mentale arrivent à faire passer ce message-là, c'est déjà une belle avancée. On a tous une santé mentale : elle peut se fragiliser, temporairement. Mais on peut très bien vivre avec.

## Comment se déroule la formation ?

Le programme et la formation de secouriste en santé mentale ont été créés en Australie en 2001 par le couple que forment Tony Jorm, professeur et chercheur, et Betty Kitchener, infirmière et éducatrice en santé mentale, qui a elle-même subi des troubles. Les patients sont des personnes, qui peuvent avoir des addictions, trouble dépressif caractérisé, de l'anxiété... La formation, sur deux jours, permet d'aborder ces troubles en quatre grands. Déjà, nous parlons de troubles psychiques : les secouristes ne font pas de diagnostic médical. Nous abordons le trouble dépressif caractérisé, les troubles anxieux, le trouble psychotique, et les troubles liés à l'utilisation de substances. Nous mettons en place un plan d'action : c'est la même chose pour les secouristes physiques. C'est la même idée, mais moins rigide que le plan PAS (Protéger, Alerter, Secourir). Dans les PSSM, à chaque trouble est associé ce plan d'action en cinq étapes réunies sous l'acronyme AÉRER (approcher, écouter, réconforter, encourager, renseigner) et les stagiaires sont mis en situation dans le cadre d'exercices pratiques.

## Un exemple ?

Un collègue qui à la cantine prenait seulement une bière, qui aujourd'hui en prend 2 ou 3 : on perçoit un changement : comment en parler ? Et comment continuer à en parler quelques temps après ? En fonction de la situation, permettre à la personne d'aller vers des professionnels pour s'exprimer sur ce qu'il se passe. Nous abordons également à chaque module les situations de crise : dans les cas dépressifs, si on constate des signes de risque suicidaire, comment évaluer, et faire appels aux secours si nécessaire. Pour les anxieux, cela peut être une attaque de panique. A l'issue de la formation, un manuel est édité par PSSM France, qui délivre aussi une attestation.

## Une formation à recommander aux professionnels de santé ?

Oui, je leur recommande de se former. Tout le monde en a besoin pour comprendre la santé mentale et ne pas stigmatiser les patients. Cela s'adresse à toute la population française. C'est aussi très important d'avoir une approche pluridisciplinaire en la matière. Comme les premiers secours en santé physique, c'est presque un devoir. Être au courant fait moins peur lorsqu'on tombe sur une situation. Et cela permet d'en parler. Car le plus grand souci, c'est que plus les familles mettent du temps à en parler, plus le phénomène de rétablissement est long. Même si on passe la formation dans le cadre de son travail, la formation est utile pour tous les jours, pour sa famille, son voisin... Quand on sait faire un massage cardiaque, c'est pour tout le temps. Pour écouter une personne dont la santé mentale est fragilisée, c'est la même chose. Et les professionnels de santé sont en première ligne.

## PPSM : Formez-vous en Indre-et-Loire

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à une personne en difficulté. L'objectif des formations en PSSM est d'acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale, de mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale, de développer des compétences relationnelles, écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée et de mieux faire face aux comportements agressifs.

En 2021, dans le contexte de la crise sanitaire, les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie ont amplifié le déploiement de la formation au secourisme en santé mentale pour les étudiants pour ainsi la décliner à tous les milieux et tous les publics. Dans le cadre d'un partenariat avec l'Union Nationale des Amis et Famille de Malades psychiques (UNAFAM) et le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, des sessions de formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) sont proposées à titre gracieux, notamment dans le cadre du Contrat local de santé Tours Métropole Val de Loire. La formation sera donnée par l'association Spirée les 22 et 23 avril à Joué-Lès-Tous (spécifique Jeune), les 3 et 4 juin à La Riche, et les 9 et 10 juillet à Saint-Pierre-des-Corps. Ces formations sont ouvertes à toutes personnes, sans prérequis. La formation spécifique Jeune s'adresse aux personnes travaillant ou vivant avec des jeunes en priorité. Plus d'informations [par ici](#).

---

## Sommaire

### Dans ce numéro, vous trouverez :

- Météo sanitaire : l'épidémie de grippe se stabilise
- Prévention : le repérage des femmes enceintes vulnérables
- Mutilations génitales féminines : une vidéo pour comprendre
- La pédagogie PEVA par Elisabeth Bourbonnais
- Geoffroy Coursier, le guide des professionnels de santé dans le Cher
- Aurore Bergé en visite au centre médical de la femme et de l'enfant du CH de Pithiviers

- En Eure-et-Loir, un "CNR santé" sur le bon usage du système de santé
  - Philippe Adam Rodriguez : les projets de Santé EScale 41 pour 2024 !
  - A Issoudun (Indre), un nouveau contrat local de santé signé !
  - Avec Damien Hirschhorn, la région se prépare aux Jeux olympiques et paralympiques
  - Delphine Pierre, ARM : "nous sommes aussi des soignants"
  - Légionellose : les bons gestes
  - Un City Stade pour la prise en charge en Pédopsychiatrie du CHAM
  - Au CHRU de Tours, une unité est désormais dédiée à la prise en charge de la douleur pédiatrique
  - Financement des hôpitaux : le modèle français évolue !
  - Les coordinateurs de CPTS se rencontrent
  - Un nouveau PRIAC à venir pour notre région
  - En pratique : Téléstaff EHPAD/Domicile "Plaies et cicatrisation"
  - Appels à projets (bonne santé et transition écologique, santé visuelle des personnes âgées, sport pour les enfants malades, soins palliatifs, ESMS numérique)
  - Agenda
  - Coin RH : Jean-Pierre Coudre nommé préfigurateur du gérontopôle
  - La santé recrute en Centre-Val de Loire
- 

## La météo sanitaire

Le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire en semaine 05-2024 (du 29/01/2024 au 04/02/2024), [à consulter ici](#).

### Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- **Bronchiolite chez les moins de 2 ans**  : Cinquième semaine en niveau post-épidémie pour la région : la tendance à la stabilisation se poursuit aux urgences hospitalières avec cependant une augmentation du nombre d'hospitalisations après passage aux urgences. Au niveau national, de la même manière une stabilisation des indicateurs de suivi de la bronchiolite chez les moins de 2 ans est observée à un niveau faible. En Centre-Val de Loire, 72 enfants de moins de 2 ans ont été vus aux urgences pour bronchiolite en semaine 05. La part des hospitalisations pour bronchiolite après passage aux urgences chez les enfants de moins de 2 ans était en légère hausse (+1 point par rapport à la semaine 04).

- **COVID-19**  : En semaine 05, la circulation virale est en diminution en Centre-Val de Loire et à un niveau faible. Le taux d'incidence des cas de COVID-19 confirmés en laboratoires était en baisse par rapport à la semaine précédente, soit 5,7/100 000 habitants (-32%, 146

cas en S05). Le taux de dépistage était stable par rapport à la semaine précédente (102/100 000, -2%). Le taux de positivité était en baisse en S05 (5,6%, -2,5 points vs S04), mais est à interpréter avec prudence du fait d'un taux de dépistage toujours faible.

- **Grippe**  : Sixième semaine en phase épidémique : après une forte augmentation de l'activité durant les deux semaines précédentes, en semaine 05, une stabilisation des indicateurs grippe et syndrome grippal en médecine de ville et à l'hôpital est observée en Centre-Val de Loire. Dans l'Hexagone, l'épidémie se poursuit avec une stabilisation des indicateurs de suivi. Au niveau national et régional parmi les prélèvements effectués, la quasi-totalité sont des virus de type A parmi ces derniers la majorité sont du type A(H1N1)pdm09.

**Gastro-entérite aiguë (GEA)**  : En Centre-Val de Loire, l'activité pour GEA aux urgences hospitalières est en diminution et en légère augmentation en médecine de ville pour tous âges et chez les moins de 5 ans. Au niveau national une diminution de l'activité pour GEA aux urgences hospitalières et en médecine de ville est observée.

**Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.**

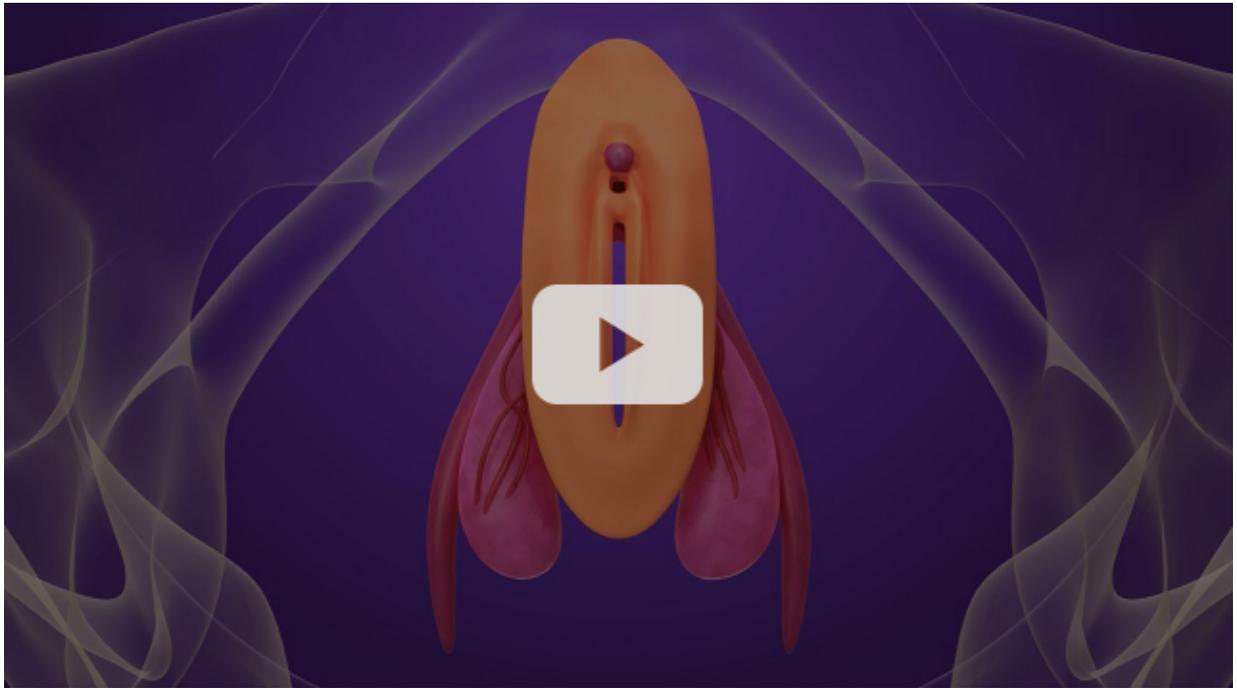
## Focus Prévention

**ORVEP : repérons les femmes enceintes vulnérables**



Le réseau Périnat Centre-Val de Loire porte le projet ORVEP, pour Outil de Repérage des Vulnérabilités En Périnatalité. L'objectif : favoriser le repérage et la prise en charge des femmes, le plus tôt possible pendant leur grossesse, ayant un usage de substances psychoactives (tabac, alcool, drogues, médicaments...). Si nécessaire, un lien est fait avec les professionnels d'addictologie, la maternité, la PMI et les professionnels libéraux (généralistes, gynécologues et sages-femmes). Le but ultime est de constituer un maillage autour de ces femmes pour qui la consommation de SPA peut engendrer des complications materno-foetales et néonatales parfois graves. A l'heure actuelle, le projet est déployé sur 3 départements (37-41-45), le reste de la région devant en bénéficier en 2025. Ce projet a aussi permis la création d'un support de communication informatif concernant l'ensemble des SPA à destination des patientes, qui apporte aussi des liens et numéros utiles pour un contact dans le cadre d'un suivi en addictologie adapté et de proximité. Pour aller plus loin, rendez-vous [sur le site internet du Réseau Périnat](#). Dans l'Indre, un référent départemental en addictologie pour le projet « ORVEP », affecté dans l'équipe de liaison et de soins en addictologie du 36, est recherché. A vos CV !

## **Mutilations génitales féminines : une vidéo pour comprendre**



En 2024, près de 4,4 millions de filles - soit plus de 12 000 par jour - risquent de subir des mutilations génitales féminines (MGF) dans le monde. Le 6 février marquait la journée internationale de lutte contre les MGF, ces interventions qui consistent à altérer ou à léser les organes génitaux de la femme pour des raisons non médicales. « Lors des accouchements, nous sommes confrontés régulièrement à des femmes ayant subi des mutilations sexuelles. Certaines ne savent même pas qu'elles ont été excisées, d'autres cherchent des conseils pour être orientées vers des structures adaptées », explique Aissata Ndiaye, aide-soignante à La Maison des femmes d'Orléans sur la page LinkedIn de la Maison des Femmes d'Orléans, qui publie aussi une vidéo explicative. La Maison des femmes d'Orléans appartient au collectif Re#Start : elle se donne pour mission d'accueillir, soigner et accompagner les femmes victimes de violences pour qu'elles retrouvent leur autonomie et se reconstruisent dans un environnement bienveillant. Pour contribuer, vous pouvez faire un don à la Maison des Femmes d'Orléans [par ici](#).

---

## En bref

**Réaliser son projet de vie avec un handicap moteur : la pédagogie PEVA par Elisabeth Bourbonnais**



C'est un combat pour l'autonomie qui se joue ici. Elisabeth Bourbonnais est directrice de l'Institut du Mai à Chinon (37), une école de la vie autonome gérée par LADAPT qui forme des adultes ayant un handicap moteur à réaliser leurs projets de vie. "Nos clients ont la rage, ils viennent pour se former car après une vie dans des institutions, ils doivent acquérir les compétences nécessaires pour vivre hors des structures". Ses clients, comme elles les appellent, arrivent avec un niveau de dépendance extrêmement élevé. "Ces personnes, elles en ont marre de ne pas exister comme citoyens au sein des structures, elles aspirent à plus de considération". Pour cela, Elisabeth Bourbonnais a mis en place la pédagogie PEVA, qui évalue en permanence les progrès des résidents. "Le client va aussi apprendre à s'autoévaluer". Au programme : la gestion de l'argent, la gestion du temps, les déplacements dans la ville... "Ils ont été surprotégés et ne savent pas comment se repérer dans l'espace ou le temps, à 30 ou 40 ans. Certains pensent qu'ils n'en sont pas capables. Mais si, ils le sont, avec une pédagogie adaptée". Créée en 1996, l'Institut du Mai a permis à 200 personnes en situation de handicap de s'installer à domicile. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [le site web de l'Institut](#) ou appeler le secrétariat au 02 47 98 16 00.

**Geoffroy Coursier, le guide des professionnels de santé dans le Cher**



Après un passage à Paris puis Orléans, le berruyer a décidé de prendre sa nouvelle mission à bras-le-corps. Depuis fin 2022, Geoffroy Coursier, 33 ans, est devenu le guichet unique pour accompagner les professionnels de santé dans le département du Cher. L'objectif : les fidéliser. Au programme : rechercher des cabinets vacants, informer sur les aides à l'installation, faire de la mise en réseau, monter un carnet d'adresses, faire parler les acteurs du territoire entre eux, accompagner les étudiants, encourager les médecins à devenir maîtres de stage, organiser des formations... Les missions sont variées et Geoffroy Coursier ne s'ennuie jamais. Un master d'Affaires publiques en poche, un passage à l'ARS pour animer la conférence régionale de santé et de l'autonomie, il est revenu à Bourges pour y fonder une famille. "Je suis très heureux aujourd'hui, je rencontre beaucoup de gens très différents. Au début, j'avais la pression, aujourd'hui je suis plus serein, je me rends compte que je ne peux pas tout révolutionner. Mais on peut jouer sur certains aspects pour améliorer l'accès aux soins pour la population". En effet, on remercie chaleureusement notre ancien collègue Geoffroy !

## **Aurore Bergé en visite au centre médical de la femme et de l'enfant du CH de Pithiviers**



Aurore Bergé, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, s'est rendue à Pithiviers dans le Loiret mardi 6 février. Elle a notamment visité le centre hospitalier de Pithiviers et son centre dédié à la santé des femmes (et des enfants), pour rencontrer les professionnels. L'objectif : échanger sur les droits sexuels et reproductifs des femmes (accès à la prévention, la contraception, l'IVG, le suivi de grossesse, etc.) mais aussi le repérage des violences ou encore les parcours de prise en charge gynécologique. La structure a vu le jour en 2016 et compte quatre sages-femmes à temps partiel, une aide-soignante et deux secrétaires. Au centre de santé sexuelle, deux conseillères conjugales et une secrétaire exercent. À Pithiviers, on trouve également une antenne du centre d'action médico-sociale précoce du CHU d'Orléans, lequel assure d'ailleurs la direction du CH et le soutien au plan médical (consultations avancées). L'équipe du centre médical de la femme et de l'enfant assure 6 500 consultations par an et prend en charge les femmes tout au long de leur vie.

## **En Eure-et-Loir, un "CNR santé" sur le bon usage du système de santé**



Effervescence studieuse le jeudi 1er février 2024 au Campus d'Eure-et-Loir ! Le Conseil National de la Refondation (CNR) Santé tenait sa deuxième séance plénière sous l'égide du Conseil Territorial de Santé. Au menu, un sujet riche en échanges : le bon usage du système de santé. Publics avertis au rendez-vous : professionnels de santé libéraux et hospitaliers, établissements sanitaires, médico-sociaux, élus locaux, etc. "Notre système de santé est sans doute en crise, mais il peut être résilient. Il faut dé-rigidifier le système, l'ouvrir, assouplir les process. Informer, sensibiliser, éduquer : le public n'est pas qu'un consommateur de santé, c'est aussi une ressource, voire un formateur", a notamment expliqué Nicolas Brun, coordonnateur du Pôle protection sociale/santé à l'Union Nationale des Associations Familiales. Trois ateliers ont été menés, sur les droits et des devoirs des usagers, sur les conditions pour établir une relation de confiance durable entre professionnels de santé et les patients (asymétrie des rôles, respect mutuel des compétences de chaque acteur), et sur la prévention (entretenir son capital santé, développer une culture citoyenne de la Santé publique, veiller à l'implication des élus...). Le prochain CTS fera siennes ces recommandations, et le sujet « Prévention », déjà labellisé « CNR Santé », intègrera les lignes tracées comme axe de pilotage. Pour reprendre les mots de Nicolas Brun, "le CTS et son format CNR Santé est un formidable levier pour faire fonctionner la démocratie en santé". On continue !

**Philippe Adam Rodriguez : les projets de Santé EScale 41 pour 2024 !**



Philippe Adam Rodriguez est un passionné. Il dirige [Santé EsCALE 41](#), créé en avril 2019 suite du regroupement des 3 réseaux de santé territoriaux du Loir-et-Cher, le réseau diabète, le réseau addictions, le réseau oncologie. Le GCSMS porte aussi le dispositif d'appui à la coordination (DAC) du Loir-et-Cher. Pour 2024, le directeur général a beaucoup de projets ! "Avec l'arrivée de notre nouveau médecin coordonnateur, soutenu par la présence constante d'un interne en médecine générale, le DAC va renforcer sa capacité à coordonner des parcours de santé à complexité médicale". L'objectif : consolider l'appui aux établissements suite à l'expérimentation de la cellule de fluidification des parcours complexes, lancée pendant le Covid au sein du CH de Blois. Santé EsCALE 41 travaillera aussi à la structuration de la Communauté 360 pour les personnes en situation de handicap et leur entourage dont l'animation a été confiée à l'Apajh 41 dans le Loir-et-Cher. Ensuite, la poursuite de la coopération avec le premier CRT du Loir-et-Cher et l'accompagnement des autres EHPAD qui se porteront candidat pour porter de futurs CRT dans le Loir-et-Cher. Mais aussi un vaste travail avec le Conseil départemental pour expérimenter la mise en place d'un Service public départemental de l'Autonomie (SPDA), "notre département ayant été retenu par la CNSA". On pourrait aussi évoquer le lancement d'un nouveau programme cette année d'ETP polypathologies ou le

développement des activités des 3 sites Maisons Sport-Santé à Blois, Vendôme et Romorantin... De bien nombreux projets qui font bouger le territoire !

## **A Issoudun (Indre), un nouveau contrat local de santé signé !**



A Issoudun (Indre) samedi 3 février, le 11e Forum des acteurs de santé s'est conclu par la signature du quatrième contrat local de santé Pays d'Issoudun-Campagne Berrichonne ! Il couvre la période 2024-2027. L'occasion pour le CLS de faire le bilan de l'année 2023 : la réinstallation du Dr Bouhadeuf (ORL), l'installation du Dr Tzamos (ophtamologue), l'ouverture d'un cabinet de kinésithérapeutes avec Adrian George Harnagea et Razvan Stanca dans les locaux de l'ancien Espace Loisir Forme, l'arrivée de deux nouveaux dentistes, ou encore l'arrivée d'une médecin généraliste, d'une orthophoniste et d'une orthoptiste à Vatan. Et des événements : la végétalisation de la cour d'école Michelet (en photo ci-dessus), la biennale de la santé et de la prévention ou les Rendez-vous de la santé le 18 novembre dernier. Face à l'inquiétude de la population devant la dégradation de l'offre de soins, les acteurs ont noté la résilience du territoire avec de nombreuses installations. Parmi les nouveaux projets du 4e contrat signé, la restructuration du pavillon Marie Curie, le développement du Centre de Santé du CH de la Tour Blanche, la création d'une Maison Sport-santé, la valorisation de l'Institut de Formation des Aides-Soignants...

## **Avec Damien Hirschhorn, la région se prépare aux Jeux olympiques et paralympiques**



Deux agents ont été recrutés par l'ARS en janvier 2024 pour assurer les missions liées à la tenue des Jeux olympiques et paralympiques. Aujourd'hui, Damien Hirschhorn, chargé de mission planification et sécurité sanitaire des JO et paralympiques à la délégation de l'Indre, nous raconte son parcours 😊 "J'ai passé une grande partie de ma vie professionnelle à l'étranger, œuvrant dans le cadre de coopérations bilatérales entre gouvernements sur des enjeux de réforme sécuritaire, puis dans l'humanitaire avec le Comité International de la Croix Rouge : gérer les activités de protection et d'assistance aux populations civiles et aux blessés dans des pays en crise ou en guerre. Puis, j'ai été responsable de structure, et de programmes, ayant à diriger la formation en sécurité individuelle du personnel, et, participant à la mise en place de la politique de continuité d'activité et de gestion de crise majeure – NRBC, catastrophe naturelle, etc – pour le Comité international de la Croix-Rouge". Son rôle à la délégation ARS de l'Indre : articuler les différents éléments du dispositif de gestion de crise dans le cadre de la tenue des Jeux olympiques et paralympiques, en appui à l'UPGSE. "D'un côté, il s'agit de participer à l'élaboration des procédures et plans qui permettraient aux services de santé de l'Indre de répondre à une situation exceptionnelle – incident, crise, crise majeure – tout en assurant

la permanence des soins. De l'autre, travailler en collaboration avec nos partenaires sur des sujets relatifs à l'organisation technique et pratique des JOP depuis la perspective sanitaire". Bravo et bonne préparation olympique !

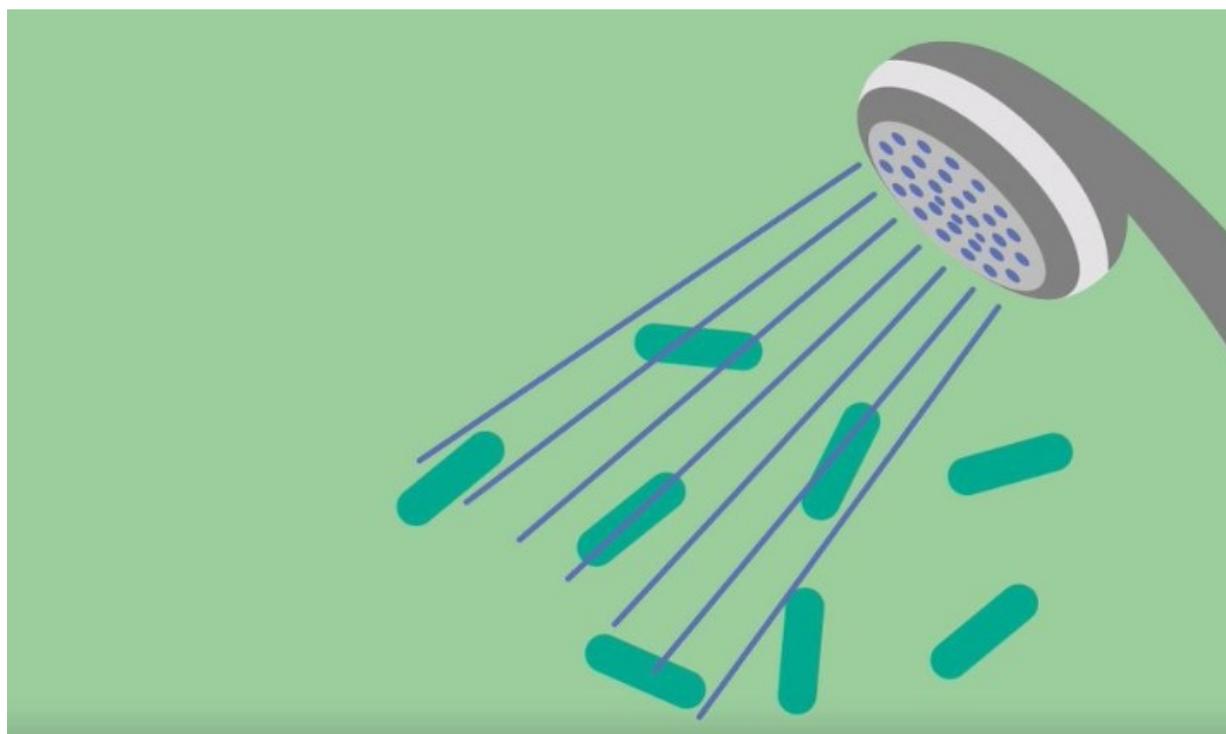
**Delphine Pierre, ARM : "nous sommes aussi des soignants"**



Elle supervise la régulation médicale au SAMU 45 : Delphine Pierre, 49 ans dont presque 20 dans les services de régulation de notre région, est aussi déléguée départementale 45 de l'Association Française des Assistants de Régulation Médicale des SAMU. La castelroussine a d'abord travaillé à Châteauroux auprès du SAMU 36, comme assistante de régulation médicale (ARM) avant de rejoindre en septembre 2023 le SAMU du CHU

d'Orléans. "Après un BAC comptabilité-gestion, j'ai commencé à travailler dans le domaine associatif, dans l'aide à la personne. J'ai d'abord eu mes enfants, j'ai privilégié ma vie de femme. J'avais une amie ARM et j'étais à la recherche d'un emploi dans le domaine de la santé". Le concours de l'IFSI en poche, elle devient ARM entre-temps, et n'entrera jamais à l'école d'infirmières. "Je me suis passionné pour mon métier. Quand j'ai commencé, les appels étaient moins importants, les gens appelaient pour des raisons vitales. Avec le développement du SAS, le métier évolue". Mais pas question pour Delphine Pierre de raccrocher : "le plus important, c'est d'aider les gens. Ils sont paniqués, on les canalise, on leur apporte un service qui peut paraître simple, ou parfois des gestes pour leur sauver la vie : des points de compression sur des hémorragies, les gestes pour un massage cardiaque... On crée un rapport de confiance, c'est vraiment quelque chose dont on se lasse jamais. Ce n'est jamais la même chose, chaque jour est différent. Nous sommes nous aussi des soignants, on se sent aidants. Parfois c'est plus dramatique, il faut savoir se positionner. Mais cela reste enrichissant". Merci Delphine !

## Légionellose : les bons gestes



La prévention de la légionellose, une priorité pour l'ARS : il s'agit de s'assurer, que dans les établissements recevant du public disposant de douches (dont les établissements de santé et les établissements médicaux sociaux), une surveillance des teneurs en légionelles et de la température de l'eau chaude sanitaire sont bien mises en place. Car il est important de s'assurer que les stockages d'eau sanitaire se fassent à une température minimale de 55°C pour éviter toute prolifération des légionelles. Par ailleurs, au niveau de douches et des points d'usage destinés à la toilette, l'eau chaude sanitaire doit être distribuée à une température maîtrisée (< 50°C) pour éviter les risques de brûlure. En

2023, l'ARS a suivi 26 signalements de contamination de réseau d'eau chaude sanitaire par des légionelles en s'assurant de la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées : désinfection des réseaux, protection du public... Ces signalements ont concerné des établissements de santé ou médicaux-sociaux, des piscines ou encore des internats. L'ARS a réalisé en 2023 8 inspections et 16 contrôles sur pièces concernant la prévention de la légionellose dans des établissements de santé ou médico-sociaux. Par ailleurs, des contrôles ont été diligentés sur 7 hôtels ou sur 11 autres établissements recevant du public (campings, relais routier...). La prévention des risques dans les établissements de santé et médico-sociaux se fait en lien avec le CPIAS Centre-Val de Loire et en s'appuyant [sur des outils de prévention rédigés conjointement](#). Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre [sur cette page](#).

## Un City Stade pour la prise en charge en Pédopsychiatrie du CHAM



Au CH de l'agglomération montargoise (Loiret), la construction de structures de jeux en extérieur pour la pédopsychiatrie est achevée ! Ces nouveaux espaces dédiés aux Activités Physiques Adaptées pour les enfants ont été ouverts en novembre dernier. Le City Stade offre un terrain propice aux jeux collectifs, favorisant la sociabilisation et le plaisir. L'aire de jeux sensorielle comprend un toboggan, un mur d'escalade et un bac à sable, stimulant les sens et l'imagination. Deux pistes d'athlétisme permettent de

développer les capacités motrices, proprioceptives et cardiovasculaires, en solo ou en groupe. Ces structures sont adaptées et sécurisées pour les enfants, leur offrant un environnement sain et ludique. Elles sont également un atout pour les services de Pédopsychiatrie, notamment l'HDJPE et le CMPE (Hôpital De Jour Psychiatrique Enfants et Centre Médico-Psychologique Enfants) situés sur le site de Montargis, qui peuvent ainsi proposer des temps de médiation et d'échange plus riches et variés.

## **Au CHRU de Tours, une unité est désormais dédiée à la prise en charge de la douleur pédiatrique**



Une unité de consultation de la douleur pédiatrique a vu le jour au CHRU de Tours, localisée à l'hôpital Clocheville. C'est la seule unité de la région Centre-Val de Loire, labellisée par l'ARS, comme structure de prise en charge de la douleur chronique pédiatrique. En 2015, le Dr Véronique Lesage, Anesthésiste-réanimateur titulaire d'un DU Douleur pédiatrique et d'un DU d'Hypnose, avait été missionnée par la direction générale pour mettre en place une consultation Douleur Chronique Pédiatrique, rattachée administrativement au Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur (CETD) mixte adulte-enfant. En 2022, l'ARS a sollicité le CHRU pour organiser la création d'une structure exclusivement pédiatrique, située à Clocheville, labellisée en février 2023. L'équipe, rattachée au pôle Enfant, est désormais constituée autour des Drs Florence Uettwiller, Véronique Lesage et Myriam Landier, d'une Infirmière Ressource Douleur, Marie-France Charon, d'un psychologue, Yann Partiot, d'une cadre de santé Pascale Barbé et d'une secrétaire, tous spécialisés dans la douleur chronique. « Au-delà de l'équipe elle-même,

nous travaillons aussi avec des kinés, des psychomotriciens, des psychologues, des hypnothérapeutes... l'objectif est de constituer un réseau de soins, un véritable maillage de professionnels, au plus près des patients », explique la Dr Uettwiller. Leur première mission : recevoir les jeunes patients lorsqu'ils sont adressés par les médecins hospitaliers, du CHRU ou de la région, des médecins libéraux ou travaillant dans des structures privées.

## Financement des hôpitaux : le modèle français évolue !

| Financement à l'activité  | Dotations relatives à des objectifs de santé publique   | Dotations relatives à des missions spécifiques  |
|---|---|---|
| <p><i>Tarifs</i></p> <p>Financement au séjour, à la séance ou à la consultation</p> | <p><i>Dotations annuelles forfaitaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévention</li> <li>- Qualité et pertinence de soins</li> <li>- Coordination des parcours de soins</li> <li>- Objectifs nationaux ou régionaux de santé publique (exemples : santé de la femme et de l'enfant, addictions, douleurs chroniques).</li> </ul> | <p><i>Dotations annuelles forfaitaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Missions d'enseignement, de recherche et d'innovation</li> <li>- Activités de recours et d'expertise</li> <li>- Prise en charge de certaines maladies chroniques</li> <li>- Dotations forfaitaires complémentaires au financement par les activités : soins critiques, soins non programmables, établissements isolés.</li> </ul> |

Le modèle de financement des établissements de santé, afin de mieux prendre en compte la diversité de leurs missions, va évoluer. L'objectif : accroître la part du financement reposant sur des objectifs de santé publique et des indicateurs de qualité. Car si la tarification à l'activité (T2A) des établissements de santé a permis une meilleure connaissance des coûts de prise en charge des patients, elle ne permet plus de répondre aux évolutions de notre système de santé. Et la crise sanitaire a mis en évidence l'importance de garantir une capacité d'accueil forte sur l'ensemble du territoire, indépendamment des variations d'activité. La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2024, promulguée le 26 décembre dernier, vient accélérer la diversification du financement des établissements de santé, qui se structurera désormais autour de trois compartiments : les activités standard demeurent financées à l'activité – il s'agit des activités de chirurgie ou médecine qui se réalisent dans des conditions quasi-systématiquement comparables ; les activités répondant à des objectifs de santé publique se verront nouvellement financées par des dotations spécifiques ; et les activités de soins aigus se verront nouvellement financées par un financement mixte alliant tarification à l'activité et dotation identifiées par activités. L'objectif est de mieux valoriser certaines missions confiées aux établissements de santé en introduisant une part significative de dotation socle forfaitaire afin de garantir l'accès aux soins pour ces activités partout sur le

territoire et indépendamment du niveau d'activité réalisé. C'est le cas par exemple des missions d'intérêt général telles que les urgences ou les soins critiques. Par ailleurs, le financement des activités non programmables, doit également pouvoir faire l'objet d'une valorisation spécifique. Ce nouveau modèle de financement sera appliqué pour l'essentiel à compter du 1er janvier 2025.

## Les coordinateurs de CPTS se rencontrent



Les coordinateurs de CPTS se sont une nouvelle fois rencontrés cette semaine à l'invitation de la Fédération des URPS de la région ! Pour rappel, les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes. Au programme, une journée entièrement dédiée à la « Gestion des priorités de mon poste et de ma CPTS en 2024 » ! Et avec bien-sûr le traditionnel « Point d'actus » pour faire le tour des sujets du moment. Rendez-vous le 28 mars pour la prochaine Rencontre Régionale des CPTS ! 🇫🇷

## Un nouveau PRIAC à venir pour notre région



Un nouveau PRIAC à venir pour notre région, pour la période 2024-2028 ! Mais qu'est-ce que c'est, un PRIAC ? Il s'agit d'un PRogramme Interdépartemental d'ACcompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie, dont le but est de mieux identifier les priorités de financement au niveau régional et de les inscrire dans le temps. C'est un outil de programmation financière des établissements et services du secteur médico-social qui accueillent des personnes âgées ou des personnes handicapées et qui sont financés par l'Assurance Maladie et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). En Centre-Val de Loire, notre PRIAC va être actualisé : les travaux ont été lancés le 17 janvier dernier. Avec quelques lignes directrices : l'autodétermination et le respect des droits et des choix des personnes ; l'inclusion sociale en prenant en compte le virage domiciliaire pour les personnes âgées et handicapés ; ou encore l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap. Et une attention spécifique pour les sujets de polyhandicap, TND, troubles du psychisme, maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson, SEP) et le virage domiciliaire. Ce sont 45 millions d'euros qui seront affectés dans le cadre de ce nouveau PRIAC pour les personnes handicapées. Le comité de pilotage se réunira fin mai pour constater le diagnostic par département et une synthèse régionale sera élaborée pour la mi-juin.

---

## En pratique

### Téléstaff EHPAD/Domicile "Plaies et cicatrisation"

Professionnels de santé en EHPAD ou à domicile ? Rendez-vous le mardi 13 février de 14h à 15h pour échanger sur ce sujet ! Mme Christine Courivaud et Mme Cécile Boulet, infirmières de l'Équipe Mobile Plaie et Cicatrisation du CHRU de Tours animeront aux côtés de l'Équipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) un téléstaff et répondront à vos questions. Depuis quelques années, la prise en charge des plaies en EHPAD s'est considérablement améliorée du fait de la médicalisation de ces structures. Toutefois, plus que la cicatrisation à tout prix, il est important de réfléchir d'abord à l'accompagnement et au bien-être des personnes âgées. Lors de ce téléstaff, l'ERVMA évoquera la prévention de l'apparition d'une escarre ainsi que les objectifs thérapeutiques à mettre en place en équipe pour une personne soignée. Ainsi que les spécificités dans la prise en charge de ces plaies à domicile. N'hésitez pas à proposer à vos collaborateurs le visionnage de ce téléstaff. Il est à destination de tous les professionnels travaillant auprès de nos aînés. Pour suivre, ce téléstaff inscrivez-vous [par ici](#).

---

## Appel à projets

👉 L'ADEME et l'Ecolab du Commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires) lancent les Expé URBA Santé pour permettre aux acteurs de l'aménagement, de la santé et de la transition écologique de tester ensemble des **actions favorisant à la fois la bonne santé des habitants et la transition écologique dans les territoires**. Concrètement, si votre projet est sélectionné, vous serez accompagnés et conseillés pendant un an par un pool d'experts mis à votre disposition par l'ADEME et vous participerez activement à la dynamique de la communauté sur ces sujets. L'Ecolab du CGDD (MTECT/MTE/Mer) soutiendra la prise en compte des enjeux "data" et d'évaluation d'impact des projets accompagnés. Que vous soyez une collectivité, une association, un acteur du social, de la santé ou de la transition écologique : embarquez dans l'aventure et faites-vous aider pour structurer votre projet, le mettre en œuvre et l'évaluer ! Plus d'informations [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un nouvel appel à candidatures pour la mise en œuvre de l'expérimentation visant à **améliorer la santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie dans les EHPAD** de son territoire. Une expérimentation, prévue par la loi du

5 février 2019, permet aux opticiens-lunetiers, sur autorisation délivrée par la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire, de réaliser un examen de la réfraction dans les EHPAD pour délivrer sans ordonnance médicale un nouvel équipement en cas de perte ou de bris de verres correcteurs d'amétropie. Cette expérimentation a pris effet le 1er janvier 2022 et se terminera au 31 décembre 2024 (conformément au décret n°2021-1856 du 28 décembre 2021). Les opticiens, dont la résidence professionnelle est située en région Centre-Val de Loire et souhaitant participer à cette expérimentation, sont invités à déposer un dossier. Toutes les informations [par ici](#).

👉 Dans le cadre du 5ème plan national "Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie 2021-2024", le Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie (CNSPFV) lance un appel à projets à destination des psychologues en EHPAD et des travailleurs socio-éducatifs (assistants de service social, conseillers économiques sociaux et familiaux, ...) travaillant auprès de personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité au sein d'ESSMS ou d'Associations. Il vise le développement d'outils ou dispositifs facilitant **l'appropriation anticipée des droits des personnes en situation palliative ou en fin de vie**. Les porteurs de projets retenus bénéficieront d'un accompagnement méthodologique et technique du CNSPFV. Date limite de dépôt des candidatures : 29 février 2024 à minuit. Plus d'informations [par ici](#).

👉 Ségur numérique en ESMS : opportunités de financement jusqu'au 28 février 2024 ! Le volet numérique du Ségur alloue une enveloppe de 600 millions d'euros au secteur social et médico-social pour **moderniser le Dossier usager informatisé et favoriser les nouveaux usages numériques**. Pour intégrer cette démarche, les ESMS doivent signer un bon de commande de leur éditeur de DUI, pour la « Prestation Ségur », avant le 28 février 2024. Au-delà de cette date, ces frais indispensables seront à la charge de chaque ESMS. Le Grades peut accompagner les ESMS le souhaitant, à l'adresse [esms.numerique@esante-centre.fr](mailto:esms.numerique@esante-centre.fr).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à candidatures pour la création de 2 nouvelles **plateformes d'accompagnement et de répit** pour aidants de personnes âgées en perte d'autonomie et pour aidants de personnes atteintes de maladies neurodégénératives (Cher et Eure-et-Loir). Il s'agit de développer des dispositifs spécifiquement dédiés aux proches aidants, et destinés à répondre au constat d'épuisement de nombreux aidants et de dégradation de leur état de santé et d'apporter un soutien accru aux proches aidants, en adéquation avec leurs besoins, par des professionnels formés. L'appel à candidatures porte sur la création de 2 nouvelles plateformes d'accompagnement et de répit : une dans le Cher, une en Eure-et-Loir. Les candidatures sont recevables jusqu'au 15 mars 2024 à 23h59. Plus d'informations [par ici](#).

---

# Agenda

## Portes ouvertes du CHRU de Tours

Le CHRU de Tours organise des journées Portes Ouvertes pour faire connaître ses écoles, sur le site de l'IFPS le **samedi 10 février**, de 9h30 à 17h, à Chambray au 2 rue Mansart.

Inscriptions et informations [par ici](#).

## Webinaire régional sur les autorisations HAD

Un webinaire autorisations dédié à l'activité HAD est organisé dans le cadre de la réforme des autorisations sanitaires, par l'ARS, le **lundi 12 février** prochain de 15h30 à 17h00. Ce webinaire régional s'adresse à toutes structures et titulaires d'autorisation. Il a pour objectif d'accompagner les structures de la région Centre-Val de Loire afin d'apporter un éclairage aux promoteurs tant sur les nouvelles demandes que sur les demandes de renouvellement. Des webinaires ciblés par activité seront organisés tout au long de l'année afin de répondre au mieux à toutes les questions spécifiques de chaque activité.

Lien webinaire HAD : [cliquez ici](#) pour rejoindre la réunion (ID de la réunion : 311 271 567 98 / Code secret : f7z7jT).

## Comité régional Cybersécurité

Depuis juillet 2021, le ministère de la Santé a donné aux ARS et à leurs opérateurs, les GRADeS, un rôle clé pour lutter et faire face aux actes cyber malveillants avec pour objectifs de renforcer la sécurité des données de santé, proposer de nouveaux services adaptés aux professionnels de santé et favoriser la cyber-résilience. C'est dans ce cadre qu'est proposé le **jeudi 15 février** de 10h30 à 12h un comité régional Cybersécurité à destination des établissements sanitaires et médico-sociaux de la région. Les thématiques qui vont être abordées lors de ce comité sont entre autres : procédure de signalement d'incident, actions de préventions et programme de sensibilisation.

## Portes Ouvertes du CSAPA Ambulatoire d'Orléans

L'Apleat-Acep inaugure et ouvre les portes du CSAPA ambulatoire d'Orléans le **jeudi 15 février**. Venez découvrir les nouveaux locaux du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) ambulatoire à Orléans. Le service "Le 10 Bis" (+ 23 ans), au 10 Bis Boulevard Rocheplatte, et le service "La Station" (- 23 ans), au 27 rue des Grands Champs, vous accueillent dès 11h. Informations et inscriptions :

lucie.blanchard@apleat-acep.com.

## Soirée MSP dans le Cher

La Fédération des Maisons et Pôles de Santé de la région Centre-Val de Loire (FMPS-CVL) organise la deuxième édition de ses soirées MSP, dans le département du Cher (maisons de santé pluriprofessionnelle), à destination des professionnels de santé qui travaillent en exercice coordonné ou qui nourrissent le désir d'en faire. Venez nombreux pour un partage qualitatif, d'idées et de visions communes au bien-être de la population. Rendez-vous le **jeudi 15 février 2024** de 19h30 à 22h à la salle du Duc Jean de Berry, place Marcel Plaisant à Bourges. Les Équipes de Soins Primaires de la région peuvent mettre en place de nouvelles actions.

## Webinaire sur les nouvelles actions possibles en ESP

Vous pouvez désormais proposer des ateliers pour les patients, des actions de santé publique locales pour votre patientèle... Et vous pouvez également acheter du matériel ou indemniser des intervenants extérieurs. La Fédération des URPS organise un webinaire pour tout comprendre sur ces nouvelles possibilités, le **jeudi 15 février** de 13h à 14h ! Pour s'inscrire, c'est [par ici](#).

## Webinaire sur la coopération en exercice libéral

Vous êtes médecin libéral et souhaitez mieux comprendre les enjeux juridiques de la coopération avec d'autres professionnels de santé ? L'URPS-ML organise un webinaire le **jeudi 22 février** à 20h. Au programme : focus sur le cadre légal ; enjeux de responsabilité et d'assurance ; protocoles de coopération et de délégation ; nouveaux métiers (assistants médicaux, infirmières Asalées, IPA...). Avec la présence de spécialistes en droit de la responsabilité médicale. Webinaire à destination des médecins libéraux et internes de la région Centre-Val de Loire. Inscriptions [par ici](#).

## Formation sur l'évaluation HAS en ESMS

Qualiris Centre-Val de Loire organise une formation sur l'évaluation HAS de la qualité des établissements et services médico-sociaux. Il s'agit d'une journée (7h), en présentiel, pour un groupe de 6 à 15 participants. Déjà dispensée le 16 janvier à Châteauroux, la formation sera donnée le **mardi 12 mars** à Tours, le 30 mai à Orléans, le 19 septembre à Chartres et le 14 novembre à Blois. Il reste des places pour la formation du mardi 12 mars à Tours !

Toutes les informations [par ici](#).

## Permanences Intim'Agir dans le Berry

Le centre de ressources pour les personnes en situation de handicap sur la vie affective, sexuelle, la parentalité et la lutte contre les violences, Intim'Agir, propose de rencontrer les personnes en situation de handicap, leurs aidants et les professionnels de santé lors de permanences organisées à la délégation APF France Handicap de Châteauroux (10h-12h), 2 place de Champagne, ou directement dans les locaux des professionnels de santé (14h-16h). Les permanences du centre Intim'Agir de la région se tiennent dans le Berry 1 jeudi

par mois. La prochaine se tiendra le **jeudi 14 mars**. Informations et inscriptions au 02 54 34 13 45.

## Forum "Bien Vieillir" au CHU d'Orléans

Le Pôle Personnes âgées du CHU d'Orléans organise son premier forum « Bien vieillir », le **jeudi 28 mars 2024** au sein même de l'hôpital, de 9h à 16h30. De nombreux professionnels du grand âge ont été conviés pour animer cette belle journée d'échanges et d'informations. Au programme : conférences et tables rondes, ateliers immersifs et stands d'information, ouverts à tous, grand public et professionnels. Venez nous rencontrer et n'hésitez pas à en parler autour de vous !

## Journées Vieillessement et Maintien de l'Autonomie

Les **10 et 11 avril 2024** se tiendra la 5ème édition du congrès national "Les Journées Vieillessement et Maintien de l'Autonomie" (JVMA) au Palais des congrès de Tours (format 100% présentiel). Ce congrès national permet à tous les acteurs impliqués et concernés par la question du vieillissement de se rencontrer et d'échanger (médicaux, paramédicaux, directeurs, élus, étudiants en santé...). Le congrès est porté par l'Équipe Régionale Vieillessement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) Centre-Val de Loire. Programme et inscriptions [par ici](#).

## Concours sur l'hygiène des mains dans le Loir-et-Cher

A l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène des mains le **5 mai 2024**, l'équipe territoriale d'hygiène médico-sociale (ETH-MS) organise un concours départemental dans le Loir-et-Cher, à destination des professionnels des établissements médico-sociaux du département. L'objectif : organiser des actions de sensibilisation pour le 5 mai et proposer des activités autour de l'Hygiène des mains par Friction Hydro Alcoolique. Le concours récompensera les 3 meilleurs supports visuels réalisés pour cette journée. Les professionnels de santé peuvent envoyer leurs vidéos, photos, affiches via les adresses [piochoa@ch-blois.fr](mailto:piochoa@ch-blois.fr) et [orgebim@ch-blois.fr](mailto:orgebim@ch-blois.fr) **avant le 26 avril**. Résultats du concours le 13 mai prochain.

👉 **Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à [ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr](mailto:ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr).**

## Jean-Pierre Coudre nommé préfigurateur du gérontopôle

La mission des gérontopôles est de rapprocher et de dynamiser autour du vieillissement les acteurs de la recherche, du soin (en ville, à l'hôpital, en établissement médico-social), de la formation et de l'entreprise. Ils facilitent le transfert de la recherche, du développement technologique ("silver économie") vers le soin, le médico-social et les services apportés aux âgés. En Centre-Val de Loire, un gérontopôle est en train de naître, cofinancé au démarrage par l'ARS et le Conseil régional. Pour y parvenir, un préfigurateur vient d'être nommé : Jean-Pierre Coudre. Il était auparavant directeur de l'établissement Atmosphère Aides et Soins à Domicile et chargé du développement du domaine des activités à domicile, à Paris. Bienvenue !



## La Santé recrute en Centre-Val de Loire

- [Référént territorial ARS Personnes âgées H/F à Bourges \(18\)](#)
- [Chargé-e de mission ARS Pôle parcours H/F à Orléans \(45\)](#)
- [Référént territorial ARS de l'offre de soins hospitaliers à Chartres \(28\)](#)
- [Conseiller médical ARS à Orléans \(45\)](#)
- [Coordonnateur du Projet Territorial de Santé Mentale d'Eure-et-Loir \(28\)](#)
  
- [Médecin généraliste dans la MSP du Prado à Bourges \(18\)](#)
- [Médecin gériatre ou généraliste pour les Résidences de Bellevue \(18\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien \(28\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP de Buzançais \(36\)](#)
- [Chirurgien-dentiste dans la MSP de Luçay le Mâle \(36\)](#)
- [Collaborateur dans le cabinet dentaire de Belhomert-Guehouville \(28\)](#)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

**Réalisation / Rédaction** : Communication ARS Centre-Val de Loire  
**Crédit photos** : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)